

RAPPORT DE LA COMMISSION des AFFAIRES SOCIALES

Commune de Perly-Certoux

Décembre 2024

Composition : Christian Cheyroux, Odette Habiyakare, Rachel Bourquin, Fabienne Trono, Maude Ramazzina, Olivier Scheib (depuis le 14.11.24) Simone Bowman (Présidente)

Superviseur : Fernand Savigny

Date de séance : Contacts pris par courrier électronique (avant le 14.11.24)

Objet : Subventions aux associations selon le budget 2024

Le budget 2024 de la commission sociale se monte à 45'000.-- (CHF 40'000.—pour des subventions à des associations et CHF 5'000.—pour de l'aide d'urgence ou ponctuelle. Suite aux versements versés en juillet et octobre 2024, il reste un montant de CHF 2'500.—pour des associations ayant leur activité dans le canton de Genève et CHF 2'000.—pour des associations ayant leur activité à l'étranger. Après un contact pris par messagerie électronique, par 5 voix pour et une abstention (Olivier Scheib ne faisait pas partie de la commission à ce moment-là), nous avons décidé de faire les versements mentionnés ci-après, pour un montant total de CHF 4'500.--. Le budget 2024 de la Commission est ainsi utilisé dans sa totalité.

<i>Nom de l'Association / Organisme :</i>	<i>Montant en CHF</i>
Chaîne du Bonheur: Collecte Liban https://www.bonheur.ch/d CH82 0900 0000 1001 5000 6 Chaîne du Bonheur, 1211 Genève 8 Postfinance, 3030 Bern Collecte Liban	CHF 2'000.--
Fondation Partage : https://www.partage.ch/ Partage collecte et trie les invendus des entreprises et commerces alimentaires genevois pour les distribuer gratuitement à ses institutions bénéficiaires, qui aident et nourrissent les personnes en difficulté de Genève . L'action de Partage s'articule autour des trois piliers du développement durable : social, économique et environnemental. Fondation Partage, 1228 Plan-les-Ouates IBAN CH25 0900 0000 1487 7509 5	CHF 1'250.--

<p>Colis du Cœur : https://colisducoeur.ch/</p> <p>La fondation Colis du Cœur distribue des denrées alimentaires et des produits d'hygiène aux familles et personnes en situation de précarité résidant dans le canton de Genève. Chaque semaine, elle fournit via ses 2 sites de distribution une aide alimentaire et de première nécessité à plus de 8'000 personnes au bénéfice d'une attestation.</p> <p>Fondation Colis du Cœur rue Blavignac 16 - 1227 Carouge IBAN CH23 0900 0000 1415 2282 9</p>	<p>CHF 1'250.--</p>
---	---------------------

Les membres de la Commission ont accepté à la majorité ce rapport et la Commission des Affaires sociales vous demande d'approuver ce rapport de commission dans son ensemble.

Pour la Commission des affaires sociales : Christian Cheyroux, Rachel Bourquin-Guidi, Fabienne Trono, Odette Habiyakare, Maude Ramazzina, (Olivier Scheib depuis le 14.11.24) Simone Bowman (Présidente).